🛠️ Réceptionner, livrer, réparer

⏳ 1 jour (7h)

SAV1J

Equipes techniques et SAV :

Sécurisez vos dossiers et pesez en expertise

Objectifs

Maîtriser les garanties légales et assurantielles applicables après réception, comprendre les enjeux liés au traitement des réserves et des sinistres, et adopter une posture constructive et efficace en expertise pour à la recherche de solutions et défendre les intérêts de son entreprise.

Programme

1 .Maîtriser l'articulation des garanties
Comprendre les enjeux à réception :
Garanties de Parfait Achèvement , bon fonctionnement et décennale
Appréhender le traitement des réserves et des sinistres en première année
Cerner les solutions d'assurance existantes

2 .Adopter la bonne posture face à l'expert d'assurance
Comprendre les étapes de l'expertise
Des bons réflexes durant le sinistre :

- être **facilitateur** (posture, lien avec le client, image en expertise, contribuer à la constitution du dossier)
- être **proactif** : proposer des entreprises, prendre part à la définition de la solution de réparation
- être **défenseur** : protéger les intérêts de son entreprise, adopter le bon ton vis-à-vis du client, savoir contester l'argument technique de l'expert

Public

Equipes SAV et techniques des constructeurs
Assistant(e)s de travaux

Prérequis

aucun

Moyens pédagogiques

▶️ **en amont** : test de positionnement
⏯️ **durant la formation** :

- support pédagogique remis au stagiaire;
- exposés et aides visuelles (schémas, logigrammes);
- méthodes dynamiques et collaboratives, mises en situation

Modalités

Intra : mini 3 participants ; devis sur demande

Inter : classes virtuelles - **390 € HT par participant**

- **29 janvier 2027**
- **7 mai 2027**
- **22 septembre 2027**
- **10 décembre 2027**

♿ parcours accessible aux personnes en situation de handicap.

📝 **renseignements et inscriptions**
06.86.98.87.21 apicheyre@apixel-conseil.com
remplir le formulaire en cliquant ici

🎓 Formation non certifiante, sanctionnée par une attestation de fin de formation
💶 Financement : OPCO ou plan de développement des compétences. Non éligible au CPF